



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 20 août 2013

PRUDENCE HOULE A COMPTER DE MERCREDI 21 AOUT 2013

Météo-France a émis ce jour un bulletin de météo notant « l'arrivée d'une houle de Sud de deux (2) mètres pouvant atteindre cinq (5) mètres en déferlant à la côte à partir de mercredi 21 août 2013 au matin. »

Dans ces conditions, le préfet appelle à la plus grande prudence et invite à suivre les consignes de sécurité rappelées ci-dessous :

Circulez avec précaution en bord de mer, limitez votre vitesse sur les routes exposées à la houle.

Pour les plaisanciers et les professionnels de la mer : évitez de prendre la mer
- Protégez les embarcations en les mettant à l'abri ou en les sortant de l'eau.

Pour les baigneurs
- La baignade est dangereuse, y compris dans le lagon.
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau et méfiez-vous des rouleaux.
- Surveillez attentivement les enfants et bannissez les jeux de ballons à proximité de l'eau.

Pour les habitations
- Si vous habitez en bord de mer, protégez vos biens face à la montée des eaux.
- Obturez les fenêtres de votre habitation placées face à la mer.
- Bouchez les canalisations situées à l'intérieur de votre maison exposée à la houle.

Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation météorologique en écoutant les informations diffusées dans les médias.

Pour plus de renseignements, contactez Météo-France au 02 69 60 10 04

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr